



Conseil économique et social

Distr. générale
21 novembre 2024
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Soixante-troisième session

10-14 février 2025

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions relatives aux programmes et questions
diverses : Institut de recherche des Nations Unies
pour le développement social**

Rapport du Conseil d'administration de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission du développement social à sa soixante-troisième session le rapport du Conseil d'administration de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social sur les travaux de l'Institut en 2023 et 2024.

* [E/CN.5/2025/1](#).



Rapport du Conseil d'administration de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social sur les travaux de l'Institut en 2023 et 2024

Résumé

Le présent rapport rend compte des activités menées par l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social en 2023 et 2024. Il donne les résultats obtenus concernant les programmes exécutés durant la période considérée et fait le point sur la situation institutionnelle et financière de l'Institut.

Les deux dernières années ont été riches en opportunités et en défis. En 2023, l'Institut a célébré son sixième anniversaire, l'occasion de mettre en lumière six décennies de contributions à la mission des Nations Unies à travers des recherches interdisciplinaires axées sur les politiques, la mobilisation de parties prenantes et de meneurs d'opinions – en particulier du monde du Sud – et la promotion d'approches de développement alternatives visant à favoriser la durabilité et l'inclusion. Tout au long de cette année anniversaire, l'Institut a accru sa visibilité et son rayonnement grâce à une campagne sur les médias sociaux et à une exposition spéciale intitulée « L'art de l'égalité : un voyage vers la justice ». Dans un contexte international difficile, caractérisé par des inégalités structurelles et systémiques et des crises et formes d'injustice interdépendantes, l'Institut a mis en œuvre sa stratégie institutionnelle intitulée « Surmonter les inégalités : vers un nouveau contrat écosocial », au travers d'activités de recherche visant à s'attaquer aux causes profondes de l'inégalité et à promouvoir un nouveau contrat écosocial. L'année 2024 a également marqué une transition institutionnelle importante, avec la nomination d'une nouvelle Directrice.

Regroupés en cinq programmes, les travaux de l'Institut ont porté sur les priorités de développement à l'échelle du système, conformément à la promesse centrale formulée dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 de « ne laisser personne de côté ». Les recherches de l'Institut ont directement contribué aux travaux menés par la Commission du développement social et le Conseil économique et social. Les résultats des recherches de l'Institut ont également été utilisés par les organisations du système des Nations Unies, les États Membres, la société civile et le milieu universitaire. Les chercheurs ont régulièrement conseillé ou informé ces parties prenantes, mis à leur disposition leurs connaissances, guidé les débats et esquissé d'autres politiques possibles fondées sur des données probantes.

Pour s'acquitter de son mandat et remplir les missions qui sont les siennes au service du système des Nations Unies et des États Membres, l'Institut est entièrement financé par des contributions volontaires. L'Institut remercie tous ses partenaires de financement au cours de l'exercice biennal, et notamment l'Allemagne, le Canada, la Corée, l'Espagne, la Finlande et la Suisse, sans lesquels aucune de ses activités ne pourrait être exécutée. Au cours du dernier trimestre 2024, la situation financière de l'Institut a atteint un point critique, ses réserves financières étant épuisées et ses activités en péril. Des efforts considérables sont nécessaires pour diversifier ses ressources de base et augmenter le financement des projets.

I. Introduction

1. Le présent rapport rend compte des activités menées par l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social en 2023 et 2024. Il est présenté à la Commission du développement social en application de la circulaire [ST/SGB/126](#) du Secrétaire général, du 1^{er} août 1963.
2. Créé en 1963, l'Institut a le statut d'organisme autonome au sein du système des Nations Unies et il est chargé de procéder à des travaux de recherche sur les dimensions sociales du développement pour faciliter l'élaboration de politiques. Depuis 60 ans, il est à la pointe de l'action menée pour que les questions sociales continuent d'occuper une place importante dans les activités de développement des entités des Nations Unies. L'Institut est la seule institution du système des Nations Unies à se consacrer à la recherche sur des questions sociales trop souvent négligées dans les politiques et pratiques de développement.
3. Grâce à l'excellente réputation dont jouissent ses travaux de recherche, l'Institut peut mobiliser un réseau mondial de chercheurs, décideurs et praticiens et mettre ainsi des connaissances très larges et des idées très diverses à la disposition des organismes des Nations Unies compétents pour les questions de développement social.
4. Intitulée « Surmonter les inégalités : vers un nouveau contrat écosocial », la stratégie institutionnelle de l'Institut pour la période 2021-2025 a guidé les travaux accomplis au cours de l'exercice biennal. Cette stratégie renforce l'objectif principal de l'Institut, qui est de comprendre et de surmonter les inégalités et les injustices qui y sont liées, conditions essentielles à la concrétisation de la vision transformatrice exprimée dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Elle est alignée sur les préoccupations et les thèmes prioritaires du système des Nations Unies, tels qu'exprimés dans le rapport du Secrétaire général intitulé « Notre programme commun », et sur le Programme 2030. Les programmes de travail annuels ont été établis de sorte à tenir compte des préoccupations et thèmes prioritaires du Conseil économique et social et de la Commission du développement social.
5. L'Institut s'est imposé comme un acteur de premier plan au sein du système des Nations Unies et de la communauté mondiale du développement, contribuant activement à la mise en œuvre du Programme 2030. Il sert de pôle de connaissances et de plateforme de rassemblement pour d'importantes discussions multipartites axées sur le développement social et les objectifs de développement durable. L'Institut a contribué de manière significative aux processus et événements de haut niveau des Nations Unies, notamment le forum politique de haut niveau pour le développement durable, le Sommet de l'avenir et les vingt-huitième et vingt-neuvième sessions de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. En outre, l'Institut a lancé sa stratégie de mobilisation pour la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement et le Deuxième Sommet mondial pour le développement social, qui se tiendront prochainement.
6. L'Institut est intégralement financé par des contributions volontaires. Par ailleurs, il mène ses activités sous la direction d'un conseil d'administration indépendant. Il dispose ainsi de l'autonomie nécessaire pour produire en toute indépendance des travaux de recherche de grande qualité et faire participer différentes communautés de parties prenantes. Il est tributaire de l'appui financier des États Membres pour s'acquitter de son mandat et remplir les missions qui sont les siennes au service du système des Nations Unies et des États Membres.
7. Soutiens de longue date de l'Institut, la Suède et la Suisse ont mis fin à leur soutien financier à la fin de l'année 2022, si bien que l'exercice biennal a été marqué par des efforts visant à établir de nouveaux partenariats et à conclure de nouveaux

accords de financement. Au cours de cette période, l'Allemagne a considérablement augmenté ses contributions annuelles au bureau de Bonn et, pour la première fois, la République de Corée a fourni un financement institutionnel en 2024. En outre, la Finlande et la Suisse maintiennent leurs contributions annuelles à l'Institut, et des négociations sont actuellement en cours pour un nouvel accord de financement avec l'Espagne. Cependant, ses réserves institutionnelles ayant été en grande partie épuisées au cours de l'exercice biennal, l'Institut doit de toute urgence parvenir à mobiliser des ressources supplémentaires s'il veut maintenir sa capacité opérationnelle à remplir son mandat et à mettre en œuvre sa stratégie institutionnelle.

II. Cadre stratégique

8. Le présent rapport couvre la mi-parcours de l'exécution de la nouvelle stratégie institutionnelle de l'Institut pour la période 2021-2025, intitulée « Surmonter les inégalités : vers un nouveau contrat écosocial » et disponible dans les six langues officielles de l'ONU. Le programme de travail établi pour mettre en œuvre la stratégie vise à clarifier le thème général de celle-ci, à savoir la compréhension et la réduction des inégalités et l'élimination des formes d'injustice qui y sont liées, et appelle à un renouvellement des contrats sociaux, de sorte qu'ils soient plus inclusifs et plus respectueux de l'environnement.

9. Dans le cadre de cette stratégie, l'Institut mène des travaux de recherche sur des sujets touchant les personnes et les pays les plus défavorisés. Le développement durable à l'échelle mondiale est étroitement lié à la promotion d'une plus grande égalité et d'une plus grande justice sociale dans et entre les nations, quel que soit le niveau de revenu. L'Institut s'est donné pour objectif principal de partager et de diffuser des preuves, des analyses, des idées et des stratégies – produites avec l'aide de ses réseaux de recherche et de ses parties prenantes – qui peuvent aider à façonner les débats, à influencer la formulation des politiques et à mettre en œuvre des pratiques visant à réduire les inégalités dans leurs diverses dimensions. Ce faisant, il cherche à encourager des résultats de développement plus équitables, inclusifs et durables par la mise en œuvre du Programme 2030, avec un accent particulier sur les pays à revenu faible et intermédiaire.

10. La stratégie et les objectifs sont liés aux cinq programmes de recherche. Quatre d'entre eux – politique sociale transformatrice, justice de genre et développement, économies alternatives porteuses de transformation, justice environnementale et climatique – sont orientés vers l'adoption de politiques. Ils visent à contribuer aux politiques et aux pratiques qui réduisent les inégalités et permettent de lutter contre l'injustice dans ses différentes dimensions. Ils cherchent également à façonner de futurs contrats sociaux plus inclusifs, qui tiennent mieux compte des questions d'écologie et favorisent davantage la réalisation de tous les droits humains, que l'Institut désigne sous le nom de contrats écosociaux. Dirigé par le bureau de l'Institut à Bonn, en Allemagne, le cinquième programme vise avant tout à renforcer la prise en compte des recherches de l'Institut par les décideurs politiques et les praticiens ainsi que l'influence de ces recherches auprès d'eux. Il met également l'accent sur la création de partenariats et de coalitions d'impact pour soutenir les transitions justes et les contrats écosociaux.

11. L'Institut collabore avec des chercheurs et des institutions au sein de son vaste réseau – lequel étend la portée et l'influence de l'Institut au niveau mondial – pour mener des recherches et coproduire des connaissances. Au cours de la période considérée, il a élargi son nouveau réseau de recherche, le Réseau mondial de recherche et d'action pour un nouveau contrat écosocial, en partenariat avec la Green Economy Coalition. Il a également établi de nouveaux partenariats et élargi les

réseaux existants autour des inégalités, de la pauvreté, des soins, de la transition juste, de l'économie sociale et solidaire, de la mesure des performances en matière de durabilité et de la politique sociale transformatrice.

12. Avec la stratégie qu'il a mise en place, l'Institut poursuit son engagement de longue date en faveur d'une communication dynamique et innovante des travaux de recherche à des publics anciens et nouveaux, ainsi que de la coproduction de connaissances avec un réseau de chercheurs et de praticiens équilibré en termes de répartition géographique et de proportion d'hommes et de femmes.

III. Programme de recherche : surmonter les inégalités

13. Alors qu'il ne reste que six ans à la décennie d'action pour atteindre les objectifs mondiaux énoncés dans le Programme 2030, l'Institut concentre ses recherches sur les inégalités, qui constituent l'un des enjeux de développement les plus importants. Les inégalités peuvent rendre les économies, les sociétés et les environnements plus vulnérables aux crises qui, à leur tour, amplifient les divisions et les fractures.

14. Au cours de l'exercice biennal, l'Institut a publié plusieurs rapports influents et créé des plateformes de connaissances, ce qui lui a permis de contribuer aux discussions sur le développement et de fournir des orientations politiques au système des Nations Unies, aux États Membres, aux organisations régionales et au secteur privé. Parmi les principales contributions de l'Institut figurent les suivantes : *Migration and Inequality in the Global South: Evidence from the Migration for Development and Equality Hub* (Migrations et inégalités dans le monde du Sud : Données du Pôle migration pour le développement et l'égalité), *Roots of African Resilience – A Transformative Approach* (Les racines de la résilience africaine – une approche transformatrice), le répertoire en ligne *Global Study on New Eco-Social Contracts* (Étude mondiale sur les nouveaux contrats écosociaux), le rapport interinstitutions *Investments in Childcare for Gender Equality in Asia and Pacific* (Investir dans la garde d'enfants pour promouvoir l'égalité des genres en Asie et dans le Pacifique), la *Social and Solidarity Economy Encyclopedia* (Encyclopédie de l'économie sociale et solidaire), la *sustainable development performance indicators online platform: Redefining Sustainable Development Reporting* (Plateforme en ligne sur les indicateurs de performance en matière de développement durable : Redéfinir la communication des données sur le développement durable) et la *Global Digital Community on Care* (Communauté numérique mondiale sur les soins).

15. Au cours de la période à l'examen, l'Institut a mené diverses manifestations, activités de recherche et autres travaux afin d'aider le système des Nations Unies, les États Membres et la communauté mondiale du développement à mettre en œuvre le Programme 2030. Ce soutien s'est également étendu à des initiatives de haut niveau telles que le Sommet de l'avenir, la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement et le deuxième Sommet mondial pour le développement social. Des efforts considérables ont été déployés pour tirer parti des travaux de recherche de l'Institut dans le cadre de cours de formation, renforcer les capacités et créer des supports fondés sur la recherche, afin d'aider les décideurs politiques et les praticiens du développement. En outre, l'Institut a mené des activités visant à établir un lien entre les activités de recherche et de sensibilisation, d'une part, et les arts, d'autre part.

16. Sous la présidence du Brésil du Groupe des 20, l'Institut a renforcé son engagement auprès du Think 20 au travers de diverses collaborations telles que l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté, le Groupe de travail sur l'autonomisation des femmes et le Groupe de travail sur le développement. Il a rejoint la Coalition mondiale pour la justice sociale et le Partenariat mondial pour une

protection sociale universelle en vue d'atteindre les objectifs de développement durable.

A. Politique sociale transformatrice

17. L'Institut entend par politique sociale les interventions publiques qui garantissent un niveau de vie adéquat et sûr et permettent à tous les individus d'atteindre et de développer leur plein potentiel. Il est essentiel de mettre en place une politique sociale transformatrice pour s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté, aux inégalités et aux politiques et pratiques non durables. Avec son programme de politique sociale, l'Institut cherche à explorer la manière dont le pouvoir, les institutions et les normes façonnent l'élaboration, l'exécution et les résultats des politiques dans différents contextes, et d'étudier les voies permettant de concevoir un nouveau contrat écosocial qui garantisse les droits sociaux universels et la justice environnementale.

18. Au cours de l'exercice biennal, l'Institut a concentré ses travaux sur la manière de réduire les inégalités, de créer des sociétés plus inclusives et durables, d'établir des contrats fiscaux équitables et de mettre les migrations au service de l'égalité et du développement, en mettant l'accent sur la recherche, l'impact, les partenariats et les activités d'information. L'équipe chargée de la politique sociale transformatrice a conclu sa mission dans le cadre du projet Migration for Development and Equality (Migration pour le développement et l'égalité), qui consistait à coordonner la publication d'un rapport d'orientation résumant les principales conclusions et à organiser un symposium pour présenter le rapport. L'Institut a coorganisé deux éditions de la Journée mondiale du travail social à l'Office des Nations Unies à Genève. En 2023, l'Institut s'est associé au Club de Madrid pour préparer son dialogue politique annuel à Brasilia. Enfin, l'équipe chargée de la politique sociale transformatrice a continué à diffuser et à promouvoir le rapport phare de 2022, intitulé *Crises of Inequalities: Shifting Power Towards a New Eco-Social Contract* (Les crises d'inégalité : changement de pouvoir pour un nouveau contrat écosocial). Pour ce faire, elle a notamment organisé un événement de lancement de haut niveau à Berlin, et donné des présentations lors de conférences, de webinaires et d'ateliers internationaux.

1. Migrations et inégalités dans le monde du Sud : Données du Pôle migration pour le développement et l'égalité

19. En 2023, l'Institut a joué un rôle essentiel dans l'avancement de la recherche sur les migrations grâce à sa collaboration avec le projet « Migration for Development and Equality » (Migration pour le développement et l'égalité), qui se concentre sur les migrations et les inégalités dans les pays du Sud. Il a coordonné la publication d'un rapport d'orientation qui résume les principales conclusions du projet. Ce rapport explore les liens complexes de la migration avec le développement et l'inégalité dans le monde du Sud, en se concentrant sur six couloirs de migration Sud-Sud. Il présente de nouvelles données sur des thèmes tels que le genre, les enfants et les technologies numériques, remettant en question les points de vue centrés sur le Nord et soulignant la nécessité de politiques migratoires adaptées au contexte et fondées sur les droits humains, qui s'attaquent aux inégalités structurelles et amplifient le potentiel de développement de la migration. Le symposium organisé dans le cadre du projet a mobilisé des organisations internationales et des décideurs politiques et a permis d'aborder les questions d'inégalités, de genre et de racisme avec les participants sur place et en ligne. En 2024, l'Institut a également coorganisé une manifestation parallèle au Forum mondial sur la migration et le développement.

Le projet « Migration for Development and Equality » a officiellement pris fin en février 2024, mais le Pôle poursuit ses activités.

2. Ouvrir la voie au Deuxième Sommet mondial pour le développement social

20. Prévu pour 2025, le Deuxième Sommet mondial pour le développement social visera à remédier aux lacunes et à renouveler l'engagement en faveur de la mise en œuvre de la Déclaration de Copenhague de 1995 sur le développement social, ainsi qu'à aborder les questions sociales actuelles. Dans la perspective du Sommet, l'Institut a lancé une série d'activités de recherche et d'impact, notamment une consultation mondiale et des dialogues régionaux en ligne avec des experts de premier plan en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les pays nordiques. Ces efforts visent à recueillir des recommandations de politique générale fondées sur des données probantes sur des questions majeures telles que la pauvreté, l'inégalité et l'exclusion sociale, afin de façonner la déclaration politique du Sommet mondial pour le développement social et d'orienter les recherches futures de l'Institut.

3. Autres résultats et effets

21. Parmi les autres résultats et effets obtenus figurent les suivants :

a) **Conférence sur la politique sociale en Afrique** : En partenariat avec le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique et la South African Research Chairs Initiative Chair in Social Policy (Université d'Afrique du Sud), l'Institut a coorganisé l'édition 2024 de la Conférence sur la politique sociale en Afrique, une conférence hybride organisée à Pretoria sur le thème « La politique sociale en Afrique après la pandémie de COVID-19 : à la recherche d'une architecture inclusive et équitable », ainsi que la conférence commémorative annuelle Thandika Mkandawire, qui rend hommage au travail de l'ancien Directeur de l'Institut, Thandika Mkandawire ;

b) **Dialogue politique annuel du Club de Madrid** : En 2023, l'Institut s'est associé au Club de Madrid pour promouvoir le développement social, la transition juste et la gouvernance démocratique, en promouvant la réalisation des objectifs de développement durable et de l'Accord de Paris. L'Institut a dirigé le Groupe de travail 1 sur les « changements systémiques en faveur de la transformation économique », en s'attachant aux contrats fiscaux équitables, et a publié un document de position. Les recommandations ont été soumises au Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, en vue de façonner les futurs processus organisés sous les auspices des Nations Unies, tels que le Sommet de l'avenir, la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement et le Deuxième Sommet mondial pour le développement social en 2025. En 2024, l'Institut a prolongé sa collaboration avec le Club de Madrid en participant à un groupe de travail sur la coopération fiscale internationale dans le cadre de la préparation du dialogue politique annuel 2024 sur le financement du développement durable ;

c) **Journée mondiale du travail social à l'Office des Nations Unies à Genève** : Au cours de l'exercice biennal, la Journée mondiale du travail social a permis de mettre en avant des thèmes essentiels pour répondre à l'évolution constante des enjeux liés au travail social et à la viabilité mondiale. En 2023, le thème « Respecter la diversité par une action sociale commune » a mis l'accent sur le rôle du travail social dans la promotion de l'unité et de la compréhension au sein de communautés diverses. S'appuyant sur ce thème, la Journée mondiale du travail social 2024 organisée à Genève et en ligne s'est penchée sur le « Bien vivre dans le travail social : coconstruire un avenir durable et juste », qui explore la manière dont des systèmes de valeurs alternatifs peuvent guider la mise en œuvre des objectifs de

développement durable et le travail social vers une coexistence plus harmonieuse avec la nature, et promouvoir la résilience face aux problèmes mondiaux ;

d) **Communication et diffusion du rapport phare de l'Institut** : En 2022, la publication du rapport phare de l'Institut, *Crises of Inequalities: Shifting Power Towards a New Eco-Social Contract* (Les crises d'inégalité : changement de pouvoir pour un nouveau contrat écosocial), a fait l'objet d'efforts de communication, dont le lancement du rapport à Berlin, en collaboration avec la Robert Bosch Stiftung, et des présentations lors de conférences mondiales telles que la Conférence sur les objectifs de développement durable de 2023 à Bergen, en Norvège, et un événement public à Helsinki, en Finlande, en 2024. Traduit et diffusé au moyen de webinaires et de séances d'information, le rapport a été consulté 6 555 fois en 2023 et 2024. Il a éclairé des initiatives clés, telles que le Réseau mondial de recherche et d'action pour un nouveau contrat écosocial et d'autres activités du programme de Bonn, et a influencé les partenaires du développement et les organisations de la société civile. Le rapport a également contribué à de nouveaux partenariats de recherche, tels que la collaboration avec le projet « Transnational elite communities and the reproduction of inequalities » (Communautés d'élite transnationales et reproduction des inégalités) (Université d'Oxford et Centre d'études sur les inégalités dans le Sud de l'Université de Wits) et à des cours de formation et de renforcement des capacités, et a inspiré diverses publications, podcasts et outils politiques.

B. Justice de genre et développement

22. Le programme de justice de genre et de développement de l'Institut se penche sur les fondements structurels de l'inégalité entre les femmes et les hommes au moyen de recherches innovantes et d'analyses stratégiques. S'appuyant sur le cadre fondamental du « diamant des soins », le programme examine les intersections entre les soins et les principaux enjeux auxquels est confronté le monde, tels que les changements climatiques, les mouvements antigendre et l'inclusion des personnes LGBTQ+. En intégrant des perspectives féministes du monde du Sud et en utilisant une approche intersectionnelle, le programme contribue à l'élaboration de cadres stratégiques internationaux qui favorisent l'égalité des genres et la justice sociale. Ses recherches fondées sur des données probantes contribuent à l'élaboration de solutions stratégiques inclusives et durables.

23. Le programme a permis de faire avancer le débat sur les soins, la politique étrangère féministe et les réactions négatives à l'égard de l'égalité femmes-hommes. Des notes d'orientation ont été présentées lors de forums importants, notamment les soixante-septième et soixante-huitième sessions de la Commission de la condition de la femme, la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Groupe des 20.

24. Avec l'Alliance mondiale pour les soins, la Fundación Avina, Oxfam et le Centre de recherches pour le développement international, l'Institut a lancé l'initiative « Climate and Care » (Climat et soins) afin d'intégrer les soins dans les stratégies en matière d'action climatique. L'Institut travaille également avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Banque asiatique de développement et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), afin de recommander des stratégies inclusives en ce qui concerne la garde d'enfants pour la région Asie-Pacifique.

25. Le programme a mis sur pied un cours sur l'intersectionnalité adapté au personnel de l'Agence espagnole de la coopération internationale pour le développement. Des recherches menées au Mexique aux côtés de l'Institut Levy ont

exploré les effets de la stratégie en matière de soins sur le budget-temps et la pauvreté. Au Chili, l'Institut a contribué à des réformes des politiques en matière de soins.

1. Soutenir la politique étrangère féministe de l'Espagne

26. L'Institut a collaboré avec l'Agence espagnole de la coopération internationale pour le développement dans le cadre de son travail sur la politique étrangère féministe par l'intermédiaire de publications, de collaborations et d'initiatives de renforcement des capacités. Il a notamment élaboré un document sur les mouvements antiggenre qui se penche sur la manière dont certains acteurs tirent parti d'argumentaires liés au développement pour limiter les droits des personnes LGBTIQ+ et restreindre la santé sexuelle et reproductive. L'Institut a également publié deux ouvrages majeurs : *Care and Ecofeminism* (Soins et écoféminisme), coproduit avec la Fundación Carolina, qui explore les soins et l'autonomie économique en Amérique latine, et *Desire and Conflict* (Désir et conflit), coédité avec le Fondo de Cultura Económica, qui fait la critique des discours dominants sur le genre et les structures patriarcales.

27. En 2023, l'Institut a également lancé le cours « Gender and intersectionality in development and international cooperation » (Genre et intersectionnalité dans le développement et la coopération internationale), que l'Agence espagnole de la coopération internationale pour le développement a adopté à des fins d'apprentissage interinstitutions. Ce cours intègre des perspectives féministes dans les pratiques de développement et a été présenté lors des conférences de 2022 et de 2023 du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes, ce qui démontre à quel point l'Institut est décidé à faire progresser les approches féministes et intersectionnelles dans la stratégie mondiale.

2. Soutenir l'Alliance mondiale pour les soins

28. Ce programme a exploré les points de rencontre entre la technologie, les soins dans le milieu de vie et les stratégies publiques, en collaboration avec l'Alliance mondiale pour les soins. L'Institut a soutenu l'Equipo Latinoamericano de Justicia y Género dans son étude sur les politiques en matière de paternité et de soins en Argentine et a participé au forum Gender Lens Investing (Investir dans une perspective sexospécifique) en Amérique latine. Une étape importante a été franchie avec le lancement à Mexico de la Global Digital Community on Care (Communauté numérique mondiale sur les soins), qui sert de pôle mondial pour la recherche et les stratégies liées aux soins. L'Institut a également créé le Care Economy Public Policy Innovations Fund (Fonds pour l'innovation en matière de stratégies publiques liées à l'économie des services à la personne), qui a accordé des subventions à des projets au Brésil, en Colombie, au Mexique et en Uruguay. En 2023, l'Institut a fourni des conseils sur l'égalité des genres au cours du processus constitutionnel au Chili en tant que membre du groupe d'experts internationaux. Il a en outre pris part à la vingt-huitième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, où il a animé une table ronde intitulée « Gender just climate transitions » (Des transitions climatiques équitables en matière de genre). Ce dialogue a permis de mettre en évidence six points d'intersection majeurs entre les soins et les questions climatiques, ce qui a conduit au lancement de l'initiative « Climate and Care » (Climat et soins) en 2024, en collaboration avec la Fundación Avina, Oxfam Canada et l'Alliance mondiale pour les soins, et avec le soutien du Centre de recherches pour le développement international.

29. En 2024, l'Institut a préparé deux dossiers pour le Think 20 du Groupe des 20 sur l'avancement de l'économie des services à la personne et la traduction en actes des engagements du Groupe des 20. Lors de la soixante-huitième session de la Commission de la condition de la femme, l'Institut a organisé des événements sur l'économie des services à la personne, les changements climatiques et les obstacles

auxquels fait face l'Afrique à l'échelle régionale. Dans le cadre de l'initiative « Climate and Care » (Climat et soins), l'Institut est allé plus loin en établissant des liens entre les stratégies en matière de soins et les questions climatiques.

30. L'Institut a également contribué à l'étude du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme sur les soins du point de vue des droits humains, intitulée « The climate care nexus » (Le lien entre climat et soins), qui examine les effets du climat sur les soins dans une perspective intersectionnelle de genre et propose des recommandations stratégiques.

3. Services de soins au Mexique

31. Mené par l'Institut et le Levy Economics Institute du Bard College, ce projet capture des enseignements essentiels pour le système national de soins du Mexique en évaluant les effets de trois politiques de services de soins – garde d'enfants universelle, horaires scolaires étendus et services de soins aux personnes âgées – sur l'emploi, le budget-temps et la pauvreté. Sur la base d'une mesure de la pauvreté en temps et de la pauvreté de revenu effectuée par l'Institut Levy, le projet évalue la manière dont ces politiques peuvent contribuer à réduire la pauvreté en temps et la pauvreté de revenu et redistribuer l'emploi.

32. Réalisée en deux phases, l'étude se concentre d'abord sur la garde d'enfants et les horaires scolaires, puis sur les soins aux personnes âgées. En 2023, deux documents de travail ont fourni des orientations générales à l'Institut national des femmes du Mexique, soulignant les retombées positives plus larges des politiques de soins sur l'emploi des femmes et l'égalité femmes-hommes.

33. En 2024, une note d'orientation décrivant les implications politiques du projet intitulé « Evaluation of the Impact of the Expansion of Social Care in Mexico: Time Use, Employment and Poverty » (Évaluation des effets de la généralisation des services de soins au Mexique : budget-temps, emploi et pauvreté) a été rédigée. La note souligne à quel point des services de soins complets peuvent permettre de réduire la pauvreté, de faire progresser l'égalité des genres et de favoriser le développement économique, et insiste sur les répercussions des soins non rémunérés sur l'accès des femmes à l'emploi et à la participation politique.

4. Égalité des genres, croissance inclusive et investissement dans l'économie des services à la personne

34. L'Institut a contribué à un nouveau rapport publié dans le cadre du programme conjoint d'ONU-Femmes et de l'OIT intitulé « Promoting Decent Employment for Women through Inclusive Growth Policies and Investments in the Care Economy » (Promouvoir un emploi décent pour les femmes grâce à des investissements et à des politiques de croissance inclusifs et dans l'économie des services à la personne). L'Institut a participé à la consolidation et à l'examen des résultats d'études de cas qui évaluaient les plans de relance budgétaire dans 11 pays selon une approche fondée sur le principe de l'égalité des genres, sur la base d'un outil d'évaluation des politiques développé par ONU-Femmes. Les conclusions du rapport ont été présentées lors d'une réunion d'un groupe d'experts réuni par ONU-Femmes et organisée par l'Université technique d'Istanbul.

5. Autres résultats et effets

35. Parmi les autres résultats et effets obtenus figurent les suivants :

a) **Investissements dans la garde d'enfants au service de l'égalité des genres en Asie et dans le Pacifique** : En 2023, l'Institut a collaboré avec la Banque asiatique de développement, l'OIT et le PNUD afin d'étudier les services de garde

d'enfants dans 48 pays de la région Asie-Pacifique. Le rapport souligne les retombées positives des investissements consentis dans les services de garde d'enfants sur l'égalité femmes-hommes, le travail décent et le développement durable. Il propose des recommandations stratégiques et des enseignements tirés d'études de cas en Géorgie, en Indonésie, en Mongolie, au Népal, aux Philippines, en République démocratique populaire lao et au Sri Lanka, et plaide en faveur d'un renforcement des investissements dans des systèmes de garde d'enfants inclusifs, abordables et de qualité ;

b) **Groupe de travail pour l'autonomisation des femmes** : En 2024, l'Institut a été invité à rejoindre le Groupe de travail pour l'autonomisation des femmes, auquel participent activement des pays membres, des pays invités et des représentants d'organisations internationales, notamment l'OIT, ONU-Femmes et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). L'Institut participe au processus de rédaction d'une déclaration ministérielle axée sur la promotion de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes. Cette collaboration souligne l'engagement de l'Institut en faveur de la promotion des droits de la femme et de la lutte contre les inégalités structurelles au niveau mondial.

C. Économies alternatives porteuses de transformation

36. Le programme « Économies alternatives porteuses de transformation » examine différentes approches politiques et divers modèles économiques alternatifs viables, équitables et respectueux de l'environnement. Il vise à recenser des méthodes innovantes pour mesurer la durabilité de ces modèles en termes de performances environnementales, sociales et de gouvernance, conformément au Programme 2030. Le programme explore également les normes et valeurs sous-jacentes de ces modèles, leur organisation, leurs liens avec l'action collective et les politiques progressistes, ainsi que leur rôle dans la réduction des inégalités et la promotion d'un nouveau contrat écosocial.

37. Au cours de l'exercice biennal, le programme a pris de l'ampleur, faisant progresser ses travaux sur les modèles économiques égalitaires et respectueux de l'environnement qui tiennent compte des dimensions environnementales, sociales, économiques et de gouvernance. Il a également continué à explorer des moyens innovants de mesurer la durabilité, conformément aux efforts déployés à l'échelle des Nations Unies pour aller au-delà du produit intérieur brut.

38. De janvier 2023 à octobre 2024, des progrès non négligeables ont été réalisés quant à la publication d'informations sur la durabilité et à l'exploration de modèles économiques alternatifs. Le nombre d'utilisateurs abonnés à la plateforme dédiée aux indicateurs de performance en matière de développement durable a considérablement augmenté. En outre, les indicateurs ont été approuvés par d'éminents organismes de normalisation et cabinets de conseil mondiaux et régionaux, tels que le Groupe consultatif pour l'information financière en Europe, la Commission européenne, l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'Impact Management Platform et KPMG, qui les considèrent comme un cadre essentiel pour l'avenir des indicateurs et des méthodologies en ce qui concerne la publication d'informations sur la durabilité.

39. Par ailleurs, une initiative de recherche révolutionnaire sur les économies de la vie a été lancée, présentant un nouveau paradigme économique axé sur des systèmes holistiques et durables. Ce paradigme a reçu le soutien du Groupe de travail sur le développement du Groupe des 20, ce qui souligne sa pertinence sur la scène mondiale.

1. Indicateurs de performance relatifs au développement durable

40. En 2023, l'Institut a franchi une étape importante avec le lancement de la plateforme en ligne dédiée aux indicateurs de performance en matière de développement durable. La plateforme offre un outil facile à utiliser qui permet d'évaluer la durabilité des entreprises à but lucratif et des organisations et entreprises issues de l'économie sociale et solidaire. Au cours de l'exercice biennal, l'Institut s'est concentré sur la promotion de la plateforme au moyen d'événements, d'ateliers et de webinaires, y compris des collaborations avec Social Economy Europe et l'American Sustainable Business Network. Des partenariats avec des investisseurs à impact tels que money:care et Noble Profit ont permis d'intégrer les indicateurs de performance dans les cadres d'investissement et de leur donner davantage de poids. La plateforme a pu atteindre plus de personnes grâce à la couverture médiatique et aux traductions destinées aux publics allemand et japonais.

41. En 2024, l'influence de la plateforme n'a cessé de croître, attirant plus de 1 000 abonnés. Le cadre des indicateurs de performance en matière de développement durable a été reconnu par les principaux organismes de normalisation mondiaux et régionaux, notamment le Groupe consultatif pour l'information financière en Europe, la Commission européenne, l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'Impact Management Platform, l'Institute of Chartered Accountants in England and Wales et KPMG. En outre, le Manifeste pour les élections européennes a souligné que les indicateurs de performance en matière de développement durable constituaient un outil fondamental pour améliorer les performances environnementales, sociales et de gouvernance, renforçant ainsi son rôle dans la promotion de la durabilité et du changement social à l'échelle mondiale.

2. Économie sociale et solidaire

42. Au cours de la dernière décennie, l'Institut a fait progresser la recherche sur l'économie sociale et solidaire, ce qui a abouti à l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution [77/281](#), qui promeut l'économie sociale et solidaire au service du développement durable. La résolution définit et reconnaît officiellement le potentiel de l'économie sociale et solidaire en ce qui concerne le développement durable et met en avant les recherches pionnières de l'Institut sur le sujet. En 2023, l'Institut a publié un important document de travail analysant le contexte et les implications de la résolution, qui a préparé le terrain pour les négociations de l'Assemblée générale qui ont abouti à son adoption.

43. S'appuyant sur ses recherches fondamentales, l'Institut a continué à jouer un rôle de premier plan dans l'acquisition de connaissances relative à l'économie sociale et solidaire au cours de l'exercice biennal, en publiant, en 2023, l'ouvrage *Social and Solidarity Economy Encyclopaedia* (Encyclopédie de l'économie sociale et solidaire), qui contient des informations sur les liens entre l'économie sociale et solidaire et d'autres approches économiques alternatives visant à atteindre les objectifs de développement durable. Afin de promouvoir les connaissances sur l'économie sociale et solidaire, l'Institut et plusieurs organisations internationales telles qu'EMES, un réseau de recherche pour les entreprises sociales, ont organisé des présentations virtuelles de l'Encyclopédie. En 2024, l'Institut a lancé une série de podcasts intitulée « Social and solidarity economy essentials » (L'essentiel de l'économie sociale et solidaire), à laquelle 11 auteurs d'articles de l'Encyclopédie ont participé. En outre, en tant que responsable de la mise en œuvre du pôle de connaissances du Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire, l'Institut a lancé le prix Ana María O'Neill afin de promouvoir la recherche sur l'économie sociale et solidaire. L'Institut a également apporté une contribution non négligeable au rapport du Secrétaire général de 2024 sur l'économie sociale et

solidaire et le travail décent et a accru sa visibilité au sein de la communauté de recherche et de pratique sur l'économie sociale et solidaire et au-delà.

3. Autres résultats et effets

44. Parmi les autres résultats et effets obtenus figurent les suivants :

a) **Le lien entre le développement, l'environnement et la paix au niveau des frontières et dans les zones frontalières** : Alors que les changements climatiques et la dégradation de l'environnement favorisent les migrations, de plus en plus de pays fortifient leurs frontières, exposant ainsi les populations frontalières à un risque accru d'exclusion du développement. En 2023, dans le cadre d'un projet, l'Institut a réalisé quatre études de cas et produit des lignes directrices sur les approches de développement intégré dans les zones frontalières du Myanmar, de la région du Mékong, du Darfour et de la région des Grands Lacs. En collaboration avec le PNUD au Soudan, un projet pilote a été lancé pour renforcer les moyens de subsistance au Darfour. Si son financement a été approuvé par l'Agence coréenne de coopération internationale, il a été suspendu en avril 2023 en raison du conflit civil au Soudan. En novembre 2023, l'Institut a coorganisé un atelier avec le PNUD à Genève pour explorer certaines approches intégrées pour les pays fragiles, auquel ont participé des membres d'organisations internationales et d'entités des Nations Unies ;

b) **Étude exploratoire sur l'administration de la dette** : En 2022, l'Institut a mené une étude exploratoire sur les pratiques d'administration de la dette des ménages dans différents pays, examinant l'efficacité des conseils en matière d'endettement et leurs effets sur les individus et les conditions socioéconomiques. Cette recherche a conduit à la publication de trois articles en 2023, portant sur l'Allemagne, l'Australie, les États-Unis d'Amérique, la France, l'Irlande et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Un quatrième document de travail a par ailleurs été publié en avril 2024 sur les programmes d'aide financière dans les économies émergentes d'Asie du Sud-Est, en particulier l'Indonésie, la Malaisie et la Thaïlande ;

c) **Des modèles économiques axés sur la vie pour lutter contre les inégalités** : Lancé en 2024, le projet examine la manière dont les modèles économiques axés sur la vie – des systèmes économiques qui privilégient la durabilité, l'inclusion et l'équité – peuvent lutter contre les causes profondes de l'inégalité. En collaboration avec The Fourth Sector Group, Impact Hub, Research and Information System for Developing Countries, la Société allemande de coopération internationale, l'Agence de développement de l'Union africaine-Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, le PNUD et l'Organisation de coopération et de développement économiques, et sous les auspices de la Global Action for Life Economies Research and Innovation, le projet fournit des informations aux décideurs politiques sur les pratiques économiques innovantes, telles que les économies circulaires, vertes et sociales et solidaires. En juillet 2024, le Groupe de travail sur le développement du Groupe des 20 a commandé une étude sur les modèles économiques axés sur la vie pour le programme du Groupe des 20 pour le développement. En septembre 2024, l'Institut a participé à une manifestation parallèle de haut niveau lors du Sommet de l'avenir des Nations Unies, organisée par l'Union africaine, afin de discuter des moyens d'aller au-delà du produit intérieur brut pour atteindre les objectifs de développement durable et ceux de l'Agenda 2063, et de l'intégration des modèles économiques axés sur la vie dans les programmes mondiaux afin d'améliorer le bien-être et de favoriser la pérennité écologique.

D. Justice environnementale et climatique

45. Le programme Justice environnementale et climatique reconnaît que les perturbations environnementales et climatiques induites par l'activité humaine constituent des menaces importantes pour le bien-être et la prospérité de la planète. Il examine les changements climatiques et environnementaux selon une approche fondée sur les droits et adopte une démarche intersectionnelle pour explorer les liens entre la justice sociale, climatique et environnementale. Le programme fournit des éléments de preuve, des analyses et des recommandations qui favorisent des politiques et des pratiques à la fois durables et égalitaires. Ses principaux domaines d'intervention, dans le cadre de la stratégie institutionnelle actuelle, comprennent la facilitation de transitions justes et progressives vers un développement à faible émission de carbone et la promotion d'une adaptation et d'une résilience porteuses de transformation.

46. Le programme a organisé un dialogue sur les partenariats pour une transition énergétique juste et a examiné de manière critique la façon dont les chercheurs et les représentants de la société civile les perçoivent en termes d'inclusivité et de justice. En outre, le programme a conclu son projet sur l'état de la résilience en Afrique.

1. État de la résilience en Afrique

47. En collaboration avec le Centre de résilience du PNUD pour l'Afrique, le projet vise à recenser et à combler certaines lacunes et insuffisances critiques dans les politiques et actions actuelles en matière de résilience. Il cherche à proposer un profil de résilience complet adapté au continent, qui rende opérationnelles et modélise des applications efficaces et pratiques du renforcement de la résilience à l'appui d'un développement tenant compte des risques. La première phase du projet s'est achevée par la publication d'un rapport complet intitulé *Roots of African Resilience* (Les racines de la résilience africaine), présenté au Centre de résilience du PNUD pour l'Afrique en février 2023. Il contenait notamment six études de cas élaborées à partir des observations recueillies lors du dialogue avec les parties prenantes à Naivasha. Au cours de la deuxième phase, l'Institut a révisé l'approche de la résilience sur la base des commentaires de la Commission de l'Union africaine, en organisant des réunions régulières avec le Centre de résilience du PNUD et l'unité de réduction des risques de catastrophe de la Commission de l'Union africaine. Le projet a franchi une étape importante avec l'organisation de la table ronde interservices de la Commission de l'Union africaine, qui s'est tenue à Bishoftu, en Éthiopie, du 1^{er} au 3 octobre 2023. Cet événement a conduit à de nouvelles révisions et à l'approbation finale du travail, qui a abouti à la publication du rapport lors de la Plateforme régionale africaine pour la réduction des risques de catastrophe à Windhoek, en octobre 2024.

48. Le rapport intitulé *Roots of African Resilience* (Les racines de la résilience africaine) propose une approche holistique de la résilience adaptée aux difficultés et aux possibilités propres au contexte africain. Élaboré sur la base d'une vaste collaboration avec les parties prenantes et d'une recherche rigoureuse, il souligne l'importance de l'intégration du savoir local aux connaissances scientifiques. Il présente un arbre de résilience qui relie les moteurs structurels, les capacités de résilience et ses catalyseurs, ainsi que les points d'entrée des politiques en vue de renforcer la résilience à toutes les échelles. Cet outil guide les parties prenantes dans l'exploration des interconnexions entre les risques et la résilience. Il favorise une compréhension commune de la résilience en Afrique, et peut être adapté à des contextes géographiques, sociaux et politiques spécifiques. Le rapport a été publié lors de la Plateforme régionale africaine pour la réduction des risques de catastrophes en octobre 2024, au cours de laquelle il a fait l'objet de discussions avec les décideurs politiques.

2. Réseau de recherche collaborative sur la transition juste : évaluation des partenariats pour une transition énergétique juste dans le contexte de la politique multilatérale en matière de climat

49. Lancé en avril 2023, le projet s'est concentré sur la cartographie des parties prenantes de la société civile afin de discuter de partenariats pour une transition énergétique juste. En collaboration avec le Réseau action climat international, l'Internationale des Services Publics et l'Initiative pour un traité de non-prolifération des combustibles fossiles, l'Institut a organisé une série de dialogues qui a réuni plus de 50 experts mondiaux (60 % du monde du Sud, 53 % de femmes). La série a abordé les obstacles conceptuels, politiques et de mise en œuvre à la création de partenariats pour une transition énergétique juste, en se concentrant sur la gouvernance, le financement, l'appropriation par les pays et la justice. Les enseignements tirés de ces dialogues ont contribué à l'élaboration d'un document de discussion et d'une note d'orientation publiés lors d'un webinaire organisé le 7 décembre 2023, lors de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, afin d'enrichir les débats politiques multilatéraux sur les transitions énergétiques.

3. Réseau pour l'équité dans la sortie des combustibles fossiles

50. En 2023, l'Institut a réalisé un exercice de cartographie afin de recenser les principaux spécialistes de la justice et de l'équité dans les transitions énergétiques, en mettant en évidence de nouvelles voix du monde du Sud. La cartographie avait pour but d'intégrer diverses perspectives provenant de différents espaces politiques et environnementaux, nécessitant souvent une collaboration croisée accrue. Après plusieurs semaines de discussions bilatérales, l'Institut a organisé deux discussions réunissant divers acteurs issus d'universités, de syndicats, d'organisations non gouvernementales et de mouvements sociaux de différentes régions. Ces discussions, au cours desquelles des études de cas en Afrique du Sud et en Indonésie ont été présentées, ont jeté les bases d'un document de vision sur une transition juste et plus inclusive, menée par le Sud, et ont favorisé la poursuite du dialogue et de la collaboration.

51. En 2024, l'Institut a publié une note d'orientation intitulée « Care work in the just transition: providing for people and planet » (Soins dans le milieu de vie et transition juste : prendre soin des personnes et de la planète), qui met en lumière des aspects importants, mais souvent négligés, du débat sur la transition juste. Le document met l'accent sur la nécessité de respecter le principe d'équité et de satisfaire aux besoins humains tout en préservant l'environnement. La note s'appuie sur les expériences et les demandes de différents secteurs (alimentation, assistance et soins de santé, protection de l'environnement et éducation). Elle appelle à une réorientation des stratégies de transition juste afin de mieux valoriser et financer les soins dans le milieu de vie, affirmant que les politiques devraient reconnaître les auxiliaires de vie et protéger leurs droits, dans l'intérêt des personnes et de la planète.

E. Intégration du développement des connaissances et des capacités pour les objectifs de développement durable : le programme de Bonn

52. Avec l'appui du Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement et du Ministère allemand des affaires étrangères, l'Institut a établi un bureau à Bonn qui se concentre sur quatre objectifs : a) repérer les lacunes en matière de connaissances et de capacités en ce qui concerne les dimensions sociales du développement durable et les relier aux recherches de l'Institut ; b) favoriser des

approches intégrées de la mise en œuvre des objectifs de développement durable grâce à des preuves et à des supports de connaissances interdisciplinaires ; c) créer des partenariats et des plateformes pour permettre aux voix du monde du Sud et de l'écosystème de Bonn, composé d'acteurs du développement, de s'exprimer ; et d) élaborer un réseau de contrats écosociaux qui met en relation les décideurs politiques, les chercheurs et les militants à travers le monde.

53. En 2023 et 2024, l'Institut a réalisé des avancées notables en ce qui concerne le dialogue autour des contrats écosociaux et la réduction des inégalités. Un événement a été organisé à la Robert Bosch Stiftung, à Berlin, à l'occasion de la publication du rapport phare de l'Institut intitulé *Crises of Inequality: Shifting Power for a New Eco-Social Contract* (Crises d'inégalité : Transfert de pouvoir pour un nouveau contrat écosocial), avec la participation de décideurs politiques allemands et de membres du parlement, de la société civile et du milieu universitaire. Un séminaire international organisé dans les locaux des Nations Unies à Bonn a rassemblé des membres du Réseau mondial de recherche et d'action pour un nouveau contrat écosocial et des partenaires du pôle de durabilité de Bonn. Carlos Alvarado Quesada, ancien Président du Costa Rica, y a prononcé le discours d'ouverture.

54. Au cours de l'exercice biennal, le Réseau mondial de recherche et d'action pour un nouveau contrat écosocial a pris de l'ampleur, produisant plusieurs résultats et activités marquants, tels que le document intitulé *Global Study on New Eco-Social Contracts* (Étude mondiale sur les nouveaux contrats écosociaux), un cours de formation de quatre jours et des lignes directrices pour la réduction des inégalités en collaboration avec la Société allemande de coopération internationale. Il s'est fait connaître encore davantage en participant activement à des conférences de haut niveau, telles que le Global Solutions Summit de Berlin et la Conférence sur la durabilité de Hambourg. Le réseau a activement pris part au Sommet de l'avenir dans le cadre de manifestations parallèles, de webinaires et du lancement d'un appel à l'action, qui ont permis de présenter des idées fondamentales pour le Pacte pour l'avenir et sa mise en œuvre.

1. Intégration du développement des connaissances et des capacités pour les objectifs de développement durable

55. Au cours de l'exercice biennal, le programme de Bonn de l'Institut a fait progresser le développement durable par la production de connaissances, le renforcement des capacités et la collaboration avec les parties prenantes. Au cours de la manifestation organisée à Berlin conjointement avec la Robert Bosch Stiftung à l'occasion de la publication de la version allemande du rapport phare de 2022 de l'Institut intitulé *Crises of Inequality: Shifting Power for a New Eco-Social Contract* (Crises d'inégalité : Transfert de pouvoir pour un nouveau contrat écosocial), des discours et des débats de haut niveau ont été tenus sur les thèmes de la justice fiscale, des soins dans le milieu de vie et de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Le programme de Bonn a participé à plusieurs activités de conseil et de collaboration, notamment en travaillant sur le document de position du Ministère de la coopération économique et du développement sur les inégalités et en dirigeant les travaux sur les contrats écosociaux en tant que membre actif de la communauté de pratique sur la transformation économique pour le développement de la Société allemande de coopération internationale. La communauté de pratique participe activement aux processus du Groupe des 20, en particulier lors des récentes présidences de l'Inde et du Brésil.

56. Le cours en ligne intitulé « Crises of inequality » (Crises d'inégalité) et la production de notes d'orientation sur la réduction des inégalités dans les politiques et les pratiques de développement faisaient notamment partie des activités de renforcement des capacités et de formation proposées. Le bureau de Bonn a mobilisé

les parties prenantes au moyen d'un bulletin d'information, d'une série de podcasts sur les contrats écosociaux et de la série de documents de réflexion de l'Institut intitulée « The Time is Now! Why We Need a New Eco-Social Contract for a Just and Green World » (Il est temps d'agir ! Pourquoi un nouveau contrat écosocial est indispensable à un monde juste et vert).

57. En 2024, le programme a renforcé sa présence à l'échelle locale et mondiale grâce à des partenariats stratégiques, en accueillant des groupes d'étudiants et en collaborant avec l'Institut allemand pour le développement et la durabilité dans le cadre de son initiative Shaping Futures Academy, et grâce à sa participation à l'atelier international de l'Institut allemand pour le développement et la durabilité intitulé « Social contracts and environmental change in the Middle East and North Africa region and beyond » (Contrats sociaux et changements environnementaux au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et au-delà). Il a présenté ses travaux lors de manifestations majeures de la ville de Bonn, telles que le festival de la démocratie et la Journée des Nations Unies, et lors d'événements internationaux de haut niveau, comme le Global Solutions Summit à Berlin et la Conférence sur la durabilité de Hambourg.

2. Réseau mondial de recherche et d'action pour un nouveau contrat écosocial

58. Depuis son lancement en 2021, le Réseau mondial de recherche et d'action pour un nouveau contrat écosocial a rassemblé des communautés de recherche, de pratique, de plaidoyer et d'élaboration de politiques œuvrant pour la justice sociale, climatique et environnementale au sein d'une alliance progressive au service de la connaissance et de l'action. Au cours de l'exercice biennal, le Réseau s'est considérablement développé, jusqu'à atteindre plus de 380 membres issus de plus de 70 pays en septembre 2024. Ceux-ci sont issus du monde universitaire, d'organisations non gouvernementales, de la société civile, du secteur privé, d'organismes des Nations Unies, d'organes gouvernementaux ou encore des médias. Le Réseau a mis sur pied des groupes de travail qui se consacrent à l'autonomisation des jeunes, à la justice de genre, à la transformation des économies et des sociétés, au handicap et aux intersectionnalités. L'Institut a publié cinq notes thématiques qui abordent les sujets suivants : la redéfinition du contrat écosocial par l'intermédiaire d'imaginaires alternatifs, la fracture écologique, le rôle de l'activisme de la société civile basé sur les droits dans le contrat écosocial du Népal, les travailleurs du secteur informel et les transitions justes, et l'évaluation des efforts actuels en faveur d'une transition énergétique juste. L'un des faits marquants de l'exercice biennal a été le séminaire politique mondial organisé par l'Institut et la Green Economy Coalition. Celui-ci a rassemblé 200 experts, décideurs politiques, organisations de la société civile et autres parties prenantes originaires de plus de 60 pays, qui ont débattu des perspectives et des promesses de nouveaux contrats écosociaux pour un avenir durable. Des discours, des séances plénières, des groupes d'experts et des présentations ont été organisés à l'occasion de cette manifestation hybride de deux jours, qui a marqué le lancement du répertoire Global Study on New Eco-Social Contracts (Étude mondiale sur les nouveaux contrats écosociaux), un recueil d'articles courts, de notes thématiques, de blogs, de podcasts et de vidéos qui explorent les visions, les processus et les obstacles à la mise en œuvre associés aux nouveaux contrats écosociaux.

59. Au cours de l'exercice biennal, le Réseau s'est concentré sur les activités liées au Sommet de l'avenir, en apportant sa contribution aux consultations de la société civile et à la rédaction du Pacte pour l'avenir. Le groupe de travail sur l'autonomisation de la jeunesse a rédigé un article pour le rapport intitulé « Meaningful Youth Engagement: Time to Deliver » (Une véritable participation des jeunes : Il est temps de passer à l'action), publié pendant le Sommet par le Global Education Centre du Geneva Graduate Institute (NORRAG). Le Réseau a également

lancé un « appel à l'action », qui présente d'importantes propositions pour le Pacte pour l'avenir, en soulignant le besoin urgent de mettre sur pied de nouveaux contrats écosociaux, de promouvoir des transitions justes, de renforcer la participation, de mettre en œuvre des politiques fiscales équitables et de reconnaître les droits de la nature. En outre, le Réseau a organisé un webinaire intitulé « Youth Empowerment for a Sustainable Future: Integrating Eco-Social Contract, One Health and Planetary Health Approaches » (L'autonomisation des jeunes pour un avenir durable : Intégrer le contrat écosocial, le principe « Une seule santé » et les approches de santé planétaire), a invité des experts à participer aux discussions du groupe de travail sur la justice de genre et a mis à jour ses processus de communication, notamment en créant un nouveau site Web destiné à diffuser les produits du Réseau.

IV. Communication et sensibilisation

60. L'efficacité de la communication est essentielle à la mission de l'Institut, qui consiste à s'assurer que ses recherches progressistes atteignent les personnes capables d'impulser un changement transformateur dans les politiques et les pratiques de développement social. Au cours de l'exercice biennal, l'unité « communication et sensibilisation » a joué un rôle crucial dans l'amplification de la voix de l'Institut et l'expansion de son influence mondiale. Pour marquer le sixantième anniversaire de l'Institut, l'unité a lancé une campagne qui a renforcé les partenariats, revitalisé la marque et amélioré l'engagement des parties prenantes. Des activités innovantes, telles que l'exposition « L'art de l'égalité » et le concert donné à l'occasion de la Journée de la justice sociale à l'Office des Nations Unies à Genève, ont contribué à accroître la visibilité, à atteindre de nouveaux publics et à renforcer la position de l'Institut en tant que principal relais de connaissances en matière d'inégalités et de justice sociale.

61. Soucieuse de favoriser le dialogue et la communication numérique, l'unité a mis en œuvre une solide stratégie qui a permis de renforcer notre présence en ligne et d'accroître notre audience sur les médias sociaux. Elle a également conçu et géré un système de suivi plus performant, afin d'améliorer la planification et la communication des données.

62. Pendant l'exercice biennal, l'Institut a mené les activités suivantes :

a) Production et diffusion d'un total de 121 travaux de recherche et supports fondés sur la recherche, dont 13 études, 16 notes d'orientation et autres documents d'information, 14 livres et rapports, 9 articles de revues ou chapitres de livres, 14 blogs et documents de réflexion, 32 vidéos et 23 podcasts ;

b) Utilisation des médias numériques pour diffuser des recherches et toucher un large public, générant plus de 103 000 téléchargements de publications ¹, 57 000 visionnages de vidéos ², pour atteindre un nombre brut de plus de 119 000 utilisateurs sur les sites des médias sociaux de l'Institut³ en septembre 2024 ;

c) Promotion de la mobilisation et du dialogue grâce à 52 manifestations organisées (ou coorganisées) avec diverses parties ; la participation moyenne aux webinaires de l'Institut a été de 150 participants venus de 49 pays en moyenne, avec un taux de participation des inscrits de 41 % ;

¹ À partir de www.unrisd.org.

² Sur www.youtube.com/unrisd.

³ Le nombre brut d'utilisateurs est la somme du nombre d'abonnés et de visiteurs uniques des pages de l'Institut sur Facebook, X, YouTube, Instagram et LinkedIn. Le nombre d'abonnés bruts de l'Institut était de 100 000 en 2022.

d) Envoi de 10 bulletins électroniques⁴ pour communiquer des nouvelles et les résultats de travaux, et de 7 bulletins électroniques destinés aux représentants des États Membres et aux acteurs de la politique de développement des Nations Unies mettant en relation les résultats des recherches et les journées internationales des Nations Unies.

63. L'Institut peut influencer la recherche et l'élaboration de politiques grâce à la participation de membres de son personnel à des activités consultatives. Il travaille notamment avec des gouvernements, des entités des Nations Unies, des organisations de la société civile, des universités, des instituts de recherche et des groupes de praticiens. En 2023 et 2024, le personnel de l'Institut a participé à des réunions d'experts et a fourni des contributions verbales et écrites dans le cadre de plus de 472 activités.

V. Questions institutionnelles

64. L'Institut ne reçoit pas de fonds du budget des Nations Unies et dépend principalement de dons émanant de gouvernements et de fondations. Ces dernières années, le paysage du financement de la recherche a considérablement changé. Les donateurs se sont détournés des financements institutionnels au profit de financements de projets octroyés dans le cadre de procédures concurrentielles. En outre, l'évolution récente de la situation mondiale a conduit à un détournement des fonds des priorités à long terme telles que les inégalités et le développement social, au profit d'efforts plus immédiats de réponse aux crises.

65. Les caractéristiques uniques de l'Institut ont rendu difficile le remplacement des fonds institutionnels non affectés, en déclin, par des fonds destinés à des projets spécifiques. Elles ont trait au fait que l'Institut travaille dans un horizon à long terme, qu'il s'occupe de recherche critique, hétérodoxe et interdisciplinaire et qu'il cherche à collaborer avec les chercheurs des pays du Sud et à renforcer leurs capacités. Par ailleurs, les stipulations des appels à projets limitent souvent la contribution potentielle des organisations internationales ou peuvent ne pas permettre un recouvrement total des coûts. Malgré ces difficultés, au cours de l'exercice biennal, l'Institut est parvenu à mobiliser et à diversifier sa base de ressources.

66. Bailleurs de fonds institutionnels de longue date, l'Agence suédoise de coopération internationale au développement et la Direction suisse du développement et de la coopération se sont retirées en 2023, après avoir contribué à hauteur de 1,190 million de dollars en 2022. Malgré les efforts déployés pour mobiliser de nouveaux fonds institutionnels et programmatiques, l'Institut a dû puiser dans ses réserves accumulées jusqu'en 2022 pour couvrir ses dépenses institutionnelles. Grâce à une gestion prudente et au recouvrement des coûts, les prélèvements sur les réserves ont été limités à environ 1,301 million de dollars. À la fin de l'exercice biennal, les réserves totales s'élevaient à environ 205 000 dollars.

67. En 2023, la Robert Bosch Stiftung a une nouvelle fois augmenté son soutien institutionnel et a accepté de signer un nouvel accord de partenariat pour 2025. L'augmentation des contributions financières de l'Allemagne (Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement et Agence allemande de coopération internationale) a permis de soutenir le bureau de l'Institut à Bonn et son programme de travail, tandis que l'aide apportée par l'Espagne a permis d'appuyer les activités du programme « Justice de genre et développement ».

⁴ Disponible à l'adresse suivante : www.unrisd.org/ebulletin-list.

68. En 2024, l'Institut est devenu hébergeur de la plateforme de partage des connaissances sur la protection sociale⁵. Établie en 2015, cette plateforme indépendante répond à la demande du Groupe des 20 de créer une ressource efficace d'échange de connaissances dédiée à la protection sociale. Le transfert de la plateforme à l'Institut vise à renforcer la portée de la plateforme et les synergies avec ses travaux de recherche. L'Institut reçoit des fonds au nom de la plateforme pour ses activités et prélève une commission de 6 % sur les revenus perçus pour la plateforme afin de couvrir les frais administratifs. Toutefois, les deux organisations conservent leur indépendance et comptent sur leur propre financement pour mettre en œuvre leurs activités, et rémunérer leur personnel.

A. Gestion et dotation en personnel

69. En décembre 2023, le poste de directeur a fait l'objet d'un avis de vacance. Le Directeur précédent, Paul Ladd, a quitté l'Institut le 31 août 2024, et Katja Hujo a été nommée Directrice par intérim pour la période de transition. En octobre 2024, le Secrétaire général a nommé Magdalena Sepúlveda Carmona (Chili) en tant que nouvelle Directrice de l'Institut. Cette dernière a pris ses fonctions le 1^{er} novembre 2024. Au 1^{er} novembre 2024, l'Institut employait neuf personnes : la Directrice, trois coordonnateurs principaux de la recherche (dont l'un était aussi le chef du bureau de Bonn), un spécialiste de la recherche, un administrateur de programme (financé par le site Web de la plateforme de protection sociale), un spécialiste de la communication et de l'information et deux agents d'appui administratif.

70. Les projets de l'Institut bénéficient de l'appui d'analystes de recherche travaillant comme consultants : au cours de l'exercice biennal 2023-2024, sept analystes de recherche ont ainsi été employés. En outre, deux consultants ont appuyé les activités de communication. L'Institut a aussi accueilli des chercheurs invités et bénéficié de l'appui de stagiaires.

B. Gouvernance et Conseil d'administration

71. Le Conseil d'administration de l'Institut s'est réuni à Genève le 4 mai 2023 et sur Zoom le 29 avril 2024.

72. La composition du Conseil d'administration a changé au cours de la période considérée. Cinq nouveaux membres – Naila Kabeer (Bangladesh), Leila Patel (Afrique du Sud), Diego Sánchez-Ancochea (Espagne), Dzodzi Tsikata (Ghana) et Timo Voipio (Finlande) – ont rejoint le Conseil d'administration.

73. Ainsi, à la date d'établissement du présent rapport, le Conseil d'administration comptait 11 membres nommés, la Directrice de l'Institut étant membre *ex officio*.

74. Au cours de l'exercice biennal, l'Institut a progressé dans la mise à jour de ses statuts fondateurs. Le projet final a été soumis par l'Institut au Chef de cabinet du Secrétaire général en mars 2024, l'approbation étant toujours en attente.

C. Rapport financier

75. L'Institut ne reçoit pas de fonds au titre du budget ordinaire de l'ONU et il est entièrement tributaire des contributions volontaires versées par des gouvernements, des fondations, des organismes des Nations Unies et d'autres institutions. Comme indiqué précédemment, le paysage du financement de la recherche et de l'Institut a

⁵ Voir socialprotection.org.

considérablement changé ces dernières années. Les donateurs passent de plus en plus d'un financement institutionnel général à un financement au titre de projets spécifiques. En raison de cette tendance, il est de plus en plus difficile de soutenir les rôles essentiels des institutions en matière de gestion, d'administration et de communication.

76. À la date d'établissement du présent rapport, alors que les comptes de 2024 n'étaient pas encore arrêtés, le montant cumulé des recettes de l'Institut (à l'exclusion des recettes accessoires) pour l'exercice 2023-2024 était estimé à 7,317 millions de dollars (voir tableau). Le total de ses dépenses était estimé à 7,925 millions de dollars. Grâce aux fonds reçus au nom du site Web de la plateforme de protection sociale, le financement des projets au cours de cet exercice biennal a augmenté de 83 % par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 5,895 millions de dollars. Si l'on ne tient pas compte des fonds reçus au travers du site Web de la plateforme, le financement de projet reçu par l'Institut en 2023-2024 a diminué de 4 % par rapport à celui de 2021-2022.

77. Le financement institutionnel (ressources non affectées à des fins spéciales) était estimé à 1,422 million de dollars, dont 351 620 dollars fournis par la Robert Bosch Stiftung, 400 000 dollars fournis par la Finlande, 470 639 dollars fournis par la République de Corée et 200 000 dollars fournis par la Suisse (voir tableau).

78. Le montant total des fonds reçus pour affectation à des projets particuliers était estimé à 5,895 millions de dollars, dont 2,859 millions pour le site Web de la plateforme de protection sociale. L'Allemagne a fourni 868 000 dollars pour le programme de l'Institut à Bonn. Les fonds reçus au nom du site Web de la plateforme proviennent de l'Allemagne (Agence allemande de coopération internationale), de l'Australie, du Brésil, du Canada, de l'Espagne, des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, de l'Organisation internationale du Travail, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et du Programme alimentaire mondial (voir tableau).

Sources de financement, 2023-2024

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Montant</i>
Pays	
Australie (Ministère des affaires étrangères et du commerce)*	1 295 933
Brésil (Ministère du développement social et de la lutte contre la faim)*	212 052
Canada (Centre de recherches pour le développement international)	692 259
Finlande (Ministère des affaires sociales et de la santé)	400 000
Allemagne (Ministère de la coopération économique et du développement)	868 821
Allemagne (Agence allemande de coopération internationale)	63 650
Allemagne (Agence allemande de coopération internationale)*	278 812
République du Corée (Ministère des affaires étrangères)	470 639
Espagne (Agence espagnole de la coopération internationale pour le développement)	695 842
Suisse (Ministère des affaires étrangères)	200 000
Royaume-Uni (Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement/DAI Global)*	387 277
États-Unis (Agence des États-Unis pour le développement international)*	300 000

<i>Donateur</i>	<i>Montant</i>
Organismes des Nations Unies	
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture*	22 211
Organisation internationale du Travail*	85 282
Programme des Nations Unies pour le développement	50 000
Fonds des Nations Unies pour l'enfance*	73 696
Programme alimentaire mondial*	139 796
Fondations pour la recherche et autres bailleurs de fonds	
Agence de coopération internationale de la République de Corée	10 000
Robert Bosch Stiftung	351 620
Centre for Social Value Enhancement Studies	128 148
Club de Madrid	3 808
Université de Coventry	126 861
Fondation Ford	60 000
Institut Fraunhofer	16 921
Hyundai Motor Chung Mong-Koo Foundation	265 430
Agence de coopération internationale de la République de Corée	(16 117)
Munhwa Broadcasting Corporation	50 000
Rosa Luxemburg Stiftung	54 495
Haute école spécialisée de Suisse occidentale	20 526
Université de Lausanne	8 979
Total	7 316 941

Note : Estimations au 17 octobre 2024, hors recettes accessoires.

* Reçues au nom de socialprotection.org.